

Saussurea

Journal de la Société botanique de Genève

51

Société fondée en 1875

2022

Saussurea

Journal de la Société botanique de Genève
Société fondée en 1875

Adresse : Société botanique de Genève
Case postale 71
CH-1292 Chambésy/GE (Suisse)

Web : www.socbotge.ch

E-mail : saussurea@socbotge.ch

Toute correspondance concernant les publications doit être adressée au rédacteur.

Date de parution : Janvier 2023

© Société botanique de Genève, 2023

Saussurea est disponible intégralement et gratuitement en ligne depuis le n° 40(2010).

Lien : <https://socbotge.ch/publications>

Saussurea est référencé dans EBSCO Essentials™

Flore du Mont Vouan

Excursion du samedi 29 mai 2021

Guidée par Denis JORDAN

Participant.e.s :

Ian BENNETT
Sarah CÉDILEAU
Patrick CHARLIER
Anne DUCLOS
Louis et Dominique FRAÏSSE
Christophe GENOUD
Jean-Paul GIAZZI
Daniel JEANMONOD
Catherine LAMBELET
Monique MAGNOLOUX
Bernard SCHAETTI

La Société botanique de Genève a publié l'an passé *Fleurs et fougères de l'Espace Naturel Sensible du Mont Vouan (Basse vallée de la Menoge, Haute-Savoie)*, fruit d'un effort de plus de trente années de prospection de son auteur, Denis Jordan, sur cet îlot siliceux méconnu des Préalpes chablaisiennes pour lequel il a été pris d'une passion dévorante (JORDAN, 2021). C'était l'occasion de lui demander, en guise de vernissage, de nous emmener une nouvelle fois à la découverte de ses richesses insoupçonnées. L'itinéraire est assez semblable à celui qui avait été suivi en mai 2006 lors d'une excursion de la SBG (COVILLOT *et al.*, 2008), déjà menée par Denis Jordan, et bénéficie des apports nouveaux dont la publication récente fait la synthèse.

Après un premier rassemblement sur le parking du Pont de Fillinges, sur la rive droite de la Menoge, l'excursion proprement dite commence au site dit de La Source qui Rit (610 m), au pied ouest du Mont Vouan, auquel on accède par un chemin de terre carrossable qu'on prend (au point 632 sur la carte IGN 3429 ET) par la route qui mène à Chez les Bourguignons (On peut également y accéder par le Pont de Morand). Cette source, protégée par les fées, aurait des vertus magiques (PERILLAT-BOITEUX, 2021) – du moins lance-t-elle la journée sous de bons auspices.

Denis Jordan présente en préambule quelques aspects remarquables du Mont Vouan et de la visite du jour. Il s'agit d'un conglomérat siliceux, à la roche dure et abrasive, ce qui a valu au Mont Vouan d'être exploité au cours des siècles sur plusieurs sites comme une carrière de meules (probablement depuis l'Antiquité), la plus importante du sud-est de la France. Les meulières du Vouan représentaient une grosse activité économique pour la région (BELMONT, 2021). Si la montagne est petite, en comparaison des Voirons, qui lui font écran au nord, elle possède par ses zones rocheuses un intérêt particulier. Le Vouan est situé sur une nappe de



charriage (composée de roches de nature variée: grès, marnes, calcaires), qui se prolonge jusqu'en Suisse, aux environs de Berne (JORDAN, 2021; RAGUSA *et al.*, 2021). En conséquence, la roche contient beaucoup de silice, constituant un îlot de flore silicicole dans une région dominée par le calcaire.

Le Mont Vouan est boisé à 90 %, son enrésinement en épicéas par des plantations étant assez important, espèce d'ailleurs passablement attaquée par le bostryche; on trouve aussi des sapins, des hêtres, des chênes, des frênes, des érables, etc. L'intérêt botanique est éveillé avant tout par des éléments subalpins, ici en basse altitude, comme le rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) et la raiponce à feuilles de bétoine (*Phyteuma betonicifolium*). Par ailleurs, une flore messicole sur sol acide se développe (parfois) sur les cultures qui occupent le flanc ouest de la montagne, par lequel se terminera la balade, et non sans surprise!

Le travail de prospection qu'a mené Denis Jordan sur cette montagne a permis aussi de mesurer l'évolution de la flore, en référence aux herborisations historiques de De Candolle (1823), qui a récolté deux espèces aujourd'hui disparues (*Filago germanica* et *Pedicularis palustris*); de Beauverd - quatre visites entre 1890 et 1920 (il cite *Carex diandra* et *Potentilla micrantha*) - , et du Père Gave (qui mentionne *Carex brizoides*, *Geranium palustre*, ainsi que sa propre grassette, *Pinguicula alpina gavei*, qui se situerait entre *P. alpina* et *P. vulgaris*, mais qui n'est pas reconnue actuellement comme valable). Briquet, quant à lui, est venu à six reprises herboriser au Mont Vouan. Citons, enfin, la regrettée Béatrice Bressoud, à qui Denis Jordan a dédié son ouvrage, qui a notamment découvert en 1994 un rubanier (*Sparganium natans* = *S. minimum*).

Le Mont Vouan a le statut de monument historique en raison de ses meulières et celui « d'Espace Naturel Sensible » depuis 2017.



1. Montée dans la forêt

A partir de La source qui Rit, le chemin traverse en montant une pessière artificielle.

Ajuga reptans
Aruncus dioicus
Athyrium filix-femina
Bromus benekenii
Bromus hordeaceus
Bromus sterilis
Calluna vulgaris
Campanula rotundifolia
Cardamine hirsuta
Cardamine impatiens
Carex spicata
Carex sylvatica
Chamaespartium sagittale
Dactylis glomerata
Dryopteris filix-mas
Epilobium cf. adenocaulon (= *E. cf. ciliatum*)
Epilobium montanum
Fragaria vesca
Galeopsis tetrahit
Galium aparine
Galium odoratum
Geranium robertianum
Hieracium cf. glaucinum
Hieracium cf. laevigata
Hieracium murorum
Hieracium umbellatum
Hypericum perforatum
Hypochoeris radicata
Lactuca muralis
Lamium maculatum
Lotus corniculatus
Luzula pilosa
Luzula sieberi
Melica nutans
Oxalis acetosella
Poa annua

Polygonatum multiflorum
Prenanthes purpurea
Pteridium aquilinum
Ranunculus acris friesianus
Rumex acetosa
Rumex acetosella
Saponaria ocymoides
Senecio sylvaticus
Silene nutans
Solidago virgaurea
Sorbus aucuparia
Teucrium scorodonia
Veronica arvensis
Veronica chamaedrys
Veronica officinalis
Viola riviniana

Remarquons parmi les plantes citées ci-dessus, les marqueurs d'acidité que sont: *Calluna vulgaris*; *Chamaespartium sagittale*; *Hieracium umbellatum*; *Pteridium aquilinum*; *Rumex acetosa*; *Rumex acetosella*.

La violette à tige qu'est *Viola riviniana* pousse également sur sols acides, alors que *Viola reichenbachiana*, dont l'éperon est violet et plus fin, est plus ou moins basiphile.

Notons que le Mont Vouan est assez riche en luzules, signalant encore une fois des sols plutôt acides.

Silene nutans, rencontré dans cette portion de terrain forestier est pourtant de tendance xérophile; il serait certainement apparu avant la plantation de la forêt et s'est maintenu malgré elle. *Senecio sylvaticus* est rare en Haute-Savoie (une espèce présente aussi aux Voirons, au Salève et à la Mandallaz) et représente une plante d'intérêt. *Hypericum perforatum* est l'une des sept espèces d'*Hypericum* qui ont été trouvées au Vouan, belle représentation de cette famille sur un territoire restreint.

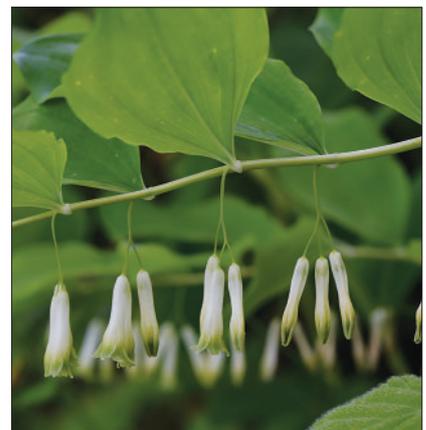
Enfin, on signalera l'espèce critique qu'est *Luzula sieberi*, qu'il est problématique de différencier de *L. sylvatica*, dont les feuilles sont décrites dans les flores comme bien plus larges. Or, à basse altitude, la luzule de Sieber tend par ses plus grandes



Cardamine impatiens



Galium odoratum



Polygonatum multiflorum

dimensions (largeur des feuilles, hauteur de tige, inflorescence) à ressembler à *L. sylvatica*, alors que selon toute vraisemblance ces spécimens ne sont pas à rattacher à cette espèce, qui est rare dans le bassin rhodanien, ayant été trouvée uniquement, en 1982, par Denis Jordan dans le bois des Rippes à Eloise et, en 1998, sur un autre point de cette même commune, puis sur la commune voisine de St Germain sur Rhône en 2001. Signalons que *L. sieberi* se présente toujours par touffes isolées, contrairement à *L. sylvatica* qui forme des tapis.

- Cerastium fontanum* subsp. *triviale* (= *C. vulgare*)
- Cirsium vulgare*
- Dryopteris affinis* (soit subsp. *borreri*, soit subsp. *pseudodisjuncta*)
- Dryopteris dilatata*
- Epilobium adenocaulon* (= *E. ciliatum*)
- Erigeron annuus*
- Festuca heterophylla*
- Galium sylvaticum*
- Heracleum sphondylium*
- Hippocrepis emerus*
- Holcus lanatus*
- Juglans regia*
- Lysimachia nemorum*
- Myosotis arvensis*
- Phyteuma spicatum*
- Poa nemoralis*
- Sanicula europaea*
- Stachys sylvatica*
- Stellaria graminea*
- Veronica serpyllifolia* subsp. *serpyllifolia*
- Vicia sepium*
- Viola hirta*

2. « Vouan 685 m »

Le chemin parvient à un panneau indiquant l'altitude de 685 m, puis part à droite, en direction des Meulière de Grande-Gueule.



- Anemone nemorosa*
- Aquilegia vulgaris* (cf. *A. atrata*)
- Pseudoturritis turrata* (= *Arabis turrata*)
- Brachypodium rupestre*
- Brachypodium sylvaticum*
- Bromus erectus*
- Campanula persicifolia*
- Carex caryophyllea*
- Carex digitata*
- Carex pallescens*

On remarquera une hésitation quant à l'ancolie vulgaire (*Aquilegia vulgaris*), ici en boutons, qui a pu être notée dans le secteur comme une ancolie noirâtre (*Aquilegia atrata*), plante de montagne et de prairie. Le critère – jet d'étamines dépassant les tépales – n'était pas constatable et d'ailleurs peu



Pteridium aquilinum



Senecio sylvaticus



Viola riviniana



Aquilegia vulgaris



Arabis turrata



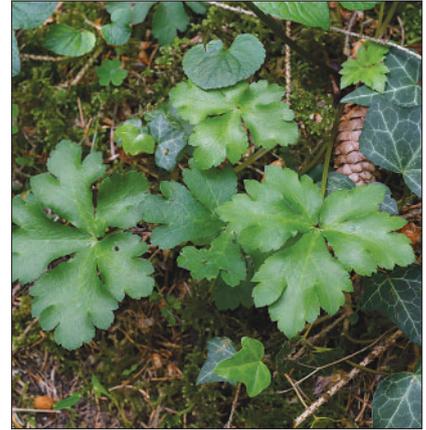
Hippocrepis emerus



Lysimachia nemorum



Phyteuma spicatum



Sanicula europaea

clair en général. Il existe en outre des formes de transition entre ces espèces, la couleur de l'ancolie vulgaire variant passablement.

Le chemin emprunté jusqu'ici indique la richesse en cryptogames vasculaires du Mont Vouan. La distinction entre les sous-espèces de *Dryopteris affinis* (*borreri* ou *pseudodisjuncta*) est difficile. De même, la distinction entre *Dryopteris dilatata* et *D. expansa* reste délicate malgré les critères donnés dans les flores. Signalons par anticipation, dans le secteur suivant, la présence probable d'*Asplenium trichomanes* cf. subsp. *trichomanes* (méfiance car la subsp. *A. trichomanes quadrivalens* est plutôt présente sur calcaire, mais parfois aussi sur silice).

On notera, enfin, la présence hors contexte de *Bromus erectus* et celle des marqueurs de chênaies (-charmaies) thermophiles que sont *Campanula persicifolia* et *Galium sylvaticum*.

Polypodium vulgare
Primula acaulis
Saxifraga paniculata
Sedum album
Sedum dasyphyllum
Sorbus aucuparia
Stachys alpina
Teucrium chamaedrys
Teucrium scorodonia
Vaccinium myrtillus
Verbascum lychnitis
Verbascum thapsus
Veronica urticifolia
Vincetoxicum hirundinaria

Notons la présence d'une plante rare, la drave des murailles (*Draba muralis*), très dispersée dans le Département de la Haute-Savoie (observée, depuis 1975, sur 9 communes totalisant 11 stations). L'espèce est vulnérable, parce que son écologie et sa situation géographique, proche des agglomérations ou d'habitations isolées (jamais en site protégé), sont sujettes à transformation.

Arabis collina (= *A. muralis*) est également une espèce d'intérêt pour le site. Enfin, *Phyteuma betonicifolia* et *Veronica urticifolia* sont des éléments montagnards, voire subalpins pour la première.

Le site des Meulières de Grande Gueule (ou « Grand' Gueule »), à l'ouverture très large, est vraiment spectaculaire et mérite la visite.

Abies alba
Arenaria serpyllifolia subsp. *serpyllifolia*
Berberis vulgaris
Capsella bursa-pastoris
Carex leersii gr. *divulsa*
Carpinus betulus
Euphorbia cyparissias
Geranium rotundifolium
Laserpitium siler
Leucanthemum adustum
Malva neglecta
Poa pratensis
Reseda lutea
Rosa cf. *rubiginosa* ou *R.* cf. *micrantha*
Vicia hirsuta



3. Aux Meulières de Grande Gueule (700 m)

Avant d'arriver au site proprement dit, le chemin monte de façon un peu escarpée, mais il a été diligemment sécurisé par la Municipalité, après une longue période de fermeture.

Arabis collina (= *A. muralis*)
Arabis hirsuta subsp. *sagittata*
Asplenium adiantum-nigrum
Asplenium trichomanes cf. subsp. *trichomanes*
Cardamine hirsuta
Convallaria majalis
Digitalis lutea
Draba muralis
Helleborus foetidus
Ilex aquifolium
Leucanthemum adustum
Luzula nivea
Maianthemum bifolium
Microthlaspi perfoliatum
Paris quadrifolia
Phyteuma betonicifolia



Luzula nivea



Paris quadrifolia



Vaccinium myrtillus

4. Retour sur le chemin et remontée en direction de la crête.

La suite du parcours se fait sur des chemins plus ou moins bons, dont le balisage est moins nettement indiqué que les précédents. Disons qu'il faut se diriger en direction de la crête, c'est-à-dire ne pas craindre la raideur de la montée et son caractère glissant; des numéros « 8 », à usage forestier, placés sur des arbres, donnent une indication du chemin à suivre.

- Aegopodium podagraria*
- Allium ursinum*
- Angelica sylvestris*
- Anthoxantum odoratum*
- Campanula trachelium*
- Cardamine flexuosa*
- Carex alba*
- Carex pendula* subsp. *maxima*
- Carex remota*
- Cephalanthera longifolia*
- Clematis vitalba*
- Dryopteris carthusiana*
- Euphorbia amygdaloides*
- Euphorbia dulcis*
- Fraxinus excelsior*
- Glechoma hederacea*
- Juncus tenuis*
- Knautia dipsacifolia*
- Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*
- Lonicera periclymenum*
- Lysimachia nemorum*
- Melampyrum pratense*
- Melica uniflora*
- Moehringia trinervia*
- Potentilla sterilis*
- Prunella vulgaris*
- Ranunculus repens*
- Rosa arvensis*
- Rubus idaeus*
- Solidago gigantea*
- Tamus communis*
- Trifolium medium*
- Tussilago farfara*
- Urtica dioica*
- Veronica beccabunga*

- Vicia sepium*
- Vinca minor*

Le jonc grêle (*Juncus tenuis*) originaire d'Amérique du Nord a été introduit vers 1820, et est actuellement fort répandu à travers tout le Département, notamment dans le bassin lémanique et la vallée de l'Arve jusqu'au secteur granitique Mont-Blanc – Aiguilles-Rouges. On le trouve sur les chemins, où il se révèle bien difficile à arracher, car c'est une plante vivace solidement ancrée dans le sol.

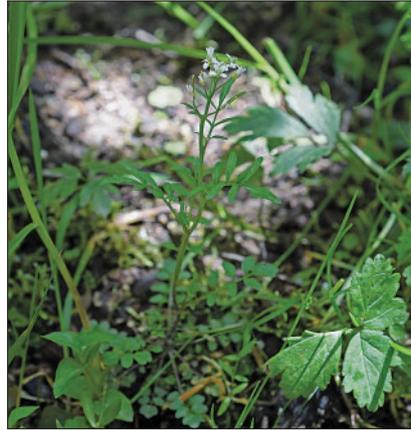
Le chemin, toujours sans indications, mais muni de loin en loin des panneaux forestiers « 8 », mène sur la gauche, et est toujours très raide.

- Amelanchier ovalis*
- Anthericum liliago*
- Carex flacca* (= *C. glauca*)
- Carex halleriana*
- Carex montana*
- Crataegus monogyna*
- Danthonia decumbens*
- Digitalis grandiflora*
- Galium album*
- Geranium sanguineum*
- Hypericum montanum*
- Inula conyza*
- Juniperus communis*
- Leucanthemum adustum*
- Ligustrum vulgare*
- Linum catharticum*
- Molinia arundinacea*
- Orchis mascula*
- Origanum vulgare*
- Phragmites communis*
- Pilosella officinarum* (= *Hieracium pilosella*)
- Polygala vulgaris*
- Potentilla rupestris*
- Ranunculus bulbosus*
- Sedum montanum*
- Vincetoxicum hirundinaria*

Notons, avant l'arrivée à un replat bienvenu pour une pause, la présence remarquable de la potentille des rochers (*Potentilla rupestris*), à fleurs blanches, une plante silicicole, connue en Haute-Savoie dans



Vinetoxicum hirundinaria



Cardamine flexuosa



Carex pendula subsp. maxima



Cephalanthera longifolia



Dryopteris carthusiana



Lamium galeobdolon

trois zones: au Salève – sur sidérolithique – et au Petit Salève; dans la zone Passy-Sixt-Megève, ainsi qu'au Mont Vouan, vue dès 1904 par Briquet.

Deux possibilités de cheminement s'offrent depuis ce point: soit une montée très directe vers le sommet (tout droit dans la forêt), soit un itinéraire plus aimable qui mène vers la Place des danses. C'est cette dernière option qui est choisie. On y rencontre quelques petites mares où se trouve habituellement le sonneur à ventre jaune, non observé ce jour-là.

Lonicera nigra
Lonicera xylosteum
Neottia nidus-avis
Sambucus racemosa

On pourrait voir ici *Pyrola media* (Protection Régionale) et *Polygala serpyllifolia*. *Hypericum maculatum* se trouve dans une des stations les plus basses du Département; quant à *Calamagrostis villosa*, l'espèce est excentrée dans ce secteur géographique du Mont Vouan, alors qu'elle abonde dans le secteur granitique Mont-Blanc/Aiguilles-Rouges et qu'elle est assez présente dans les Aravis, dans les Bornes et dans le Chablais.



5. Place des danses (890 m)

Depuis cette place, le chemin à prendre monte vers la crête et le sommet du Mont Vouan. On reviendra ensuite en direction de la Place des danses pour

redescendre. Les notations ci-dessous cumulent donc celles de l'aller et celles du retour. Dans une grande mare à gauche, on observe plusieurs tritons, des grenouilles rousses, des larves de salamandre, mais toujours pas de sonneur à ventre jaune...

Adoxa moschatellina
Alliaria petiolata
Caltha palustris
Cardamine amara
Dactylorhiza cf. fuchsii
Hypericum maculatum

6. Cri du Chardieu (925 m)

Chaerophyllum hirsutum
Cirsium palustre
Equisetum sylvaticum
Equisetum telmateia
Galium palustre
Juncus effusus
Rumex obtusifolius
Salix capraea
Scirpus sylvaticus
Stellaria alsine (= *S. uliginosa*)
Veronica beccabunga




Melica uniflora

Orchis mascula

Lonicera xylosteum

Dans une dépression tourbeuse, un milieu très envahi où a été noté *Carex vesicaria*, s'est trouvé *Epilobium obscurum*, espèce de la Liste rouge, très rare, mais peut-être méconnue.

La stellaire des marais (*Stellaria alsine*), acidophile, est liée aux sources et suintements, et aux ornières forestières. Fréquente dans le secteur granitique Mont-Blanc – Aiguilles-Rouges, elle est assez rare et dispersée dans les hautes montagnes calcaires : Haut-Giffre, Chablais, dans le centre et l'ouest, notamment dans le massif des Voirons, et rare dans le Salève.



7. Crêtes de Chauffemerande (920 m)

Le chemin qui longe ces crêtes passe juste sous le sommet du Mont Vouan, où nous monterons par une trace plutôt que par un sentier après avoir avancé quelque peu dans une pinède en direction de la clairière de Trin Trin (sans l'atteindre). – Cette dernière est pourtant un site d'intérêt où ont été trouvées :

Festuca altissima,
Festuca filiformis (= *F. tenuifolia*)
Filipendula ulmaria
Goodyera repens
Jasione montana


Equisetum sylvaticum

Logfia minima

Goodyera repens

Pyrola chlorantha
Viola canina

8. Au sommet du Mont Vouan

Le sommet du Mont Vouan, qui offre une perspective vertigineuse sur le bas de la Vallée Verte, contient un ensemble floristique assez rare, d'où se dégage la jasione des montagnes (*Jasione montana*), une espèce en régression, puisqu'elle était connue dans plus de 16 localités entre 1805 et 1915 et qu'on ne la retrouve plus que dans deux stations vers Cruseilles et trois précisément dans le Mont Vouan. Autre phare de ce site, la cotonnière naine (*Logfia minima*), formant cette année un gazon exceptionnel, espèce elle-aussi en forte régression dans le Département de la Haute-Savoie, car à ce jour elle n'est plus présente que dans le Vouan.

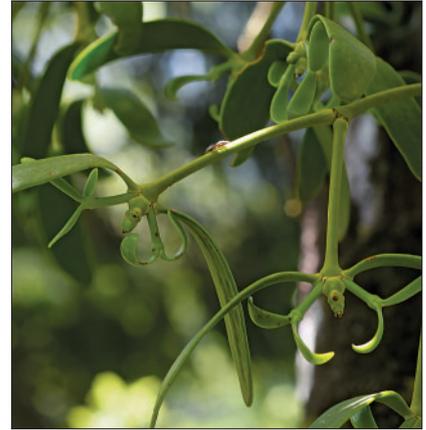
Abies alba
Anthoxanthum odoratum
Calluna vulgaris
Carex caryophylla
Chamaespartium sagittale (= *Genista sagittalis*)
Corylus avellana
Festuca filiformis
Festuca heterophylla
Hieracium cf. *laevigatum*
Hylotelephium maximum
Hypericum perforatum
Jasione montana



Phyteuma betonicifolia



Vinca minor



Viscum album

Juniperus communis
Logfia minima (= *Filago minima*)
Luzula campestris
Luzula multiflora
Phyteuma betonicifolia
Picea abies
Pilosella officinarum (= *Hieracium pilosella*)
Pilosella piloselloides (= *Hieracium piloselloides*)
Quercus petraea
Rumex acetosella
Sedum montanum
Sorbus aria
Teucrium scorodonia
Verbascum thapsus
Veronica officinalis
Vinca minor
Viscum album sur *Crataegus* sp.

La prospection de ce jour n'a pas permis de retrouver des espèces importantes, à la déception de notre guide: *Scleranthus perennis*, *Silene armeria*, *Saxifraga granulata*, trois espèces remarquables, elles aussi en régression. Le silène arméria, dont l'abondance fluctue selon les années en raison du climat, a été vu sur le site en 2017 pour la dernière fois. Pas d'observation, non plus, cette fois, de *Rubus canescens* ni d'*Asplenium septentrionale*, qui s'y trouvent.

9. Retour vers la Place des danses, puis descente en direction de la meulière à Vachat

Anemone nemorosa
Barbarea vulgaris
Carex hirta
Galeopsis tetrahit
Luzula nivea

10. Meulière à Vachat (730 m)

Vachat est le nom d'une famille de carriers qui ont exploité la meulière pendant plusieurs générations.



Arabis nova
Carex halleriana
Draba muralis
Hedera helix
Hieracium amplexicaule
Orobanche hederæ
Sorbus mougeoti
Vicia sylvatica

L'arabette nouvelle, *Arabis nova*, découverte vers 2016, est une plante d'intérêt – très rare dans le secteur granitique Mont-Blanc/Aiguilles-Rouges, rare dans le Haut-Giffre, assez rare dans le Chablais en Bornes-Aravis. Elle se retrouve dans les chaînons jurassiens: chaîne du Salève, Mandallaz et chaîne du Vuache.

11. Avant la Pierre au mort (670 m)

Arrivé au pied du Mont Vouan, un large chemin plat, carrossable, mène de la Pierre au mort au parking de La Source qui rit. Cette zone, qui n'est plus forestière, contient deux particularités aux potentiels botaniques remarquables: un étang et, plus loin, des cultures dans le périmètre desquelles peut s'observer une flore messicole encore bien diversifiée.

Anthyllis vulneraria
Barbarea vulgaris
Chaerophyllum aureum
Colchicum autumnale
Crepis biennis
Euphorbia stricta
Jacobaea vulgaris (= *Senecio jacobaea*)
Lotus corniculatus
Mercurialis perennis
Myosotis decumbens subsp. *teresiana*



Reynoutria x bohemica



Myosotis arvensis



Abies alba

- Poa compressa*
- Reynoutria x bohemica* (= *R. japonica* x *sachalinensis*)
- Salvia glutinosa*
- Sambucus nigra*
- Trifolium aureum*
- Trifolium dubium*
- Trifolium pratense*

Epilobium collinum a été signalé jadis sur ce tronçon; *Myosotis decumbens* renvoie à la subsp. *teresiana*, parce que *M. decumbens* s.str. n'existe apparemment pas en France.



12. La Pierre (ou gouille) au mort

Il n'était pas possible pour nous aujourd'hui de prospecter cette mare, qui peu à peu est envahie par la marisque. Des efforts d'entretien ont à être faits. Nous notons, cependant, depuis le bord:

- Cardamine paludosa*
- Carex elata*
- Carex paniculata*
- Cladium mariscus*
- Menyanthes trifoliata*
- Nymphaea alba*
- Phragmites australis*
- Typha latifolia*

Potamogeton coloratus, *Carex pseudocyperus* (qui bénéficie d'une protection en Haute-Savoie), *Thelypteris palustris*, ainsi qu'*Utricularia minor*, plantes protégées en Rhône-Alpes, n'ont pas été repérées depuis le chemin. *Cardamine paludosa* est observée par Denis Jordan à la jumelle. Il s'agit d'une espèce rare et méconnue; cette cardamine est assez fréquente seulement sur le plateau des Bornes dans les zones humides entre 890 et 950 m.

La suite du chemin est interrompue par des rus qui permettent de segmenter les observations.

13. Ru du Premier trou (652 m)

- Anthriscus sylvestris*
- Arabidopsis thaliana*
- Arrhenaterum elatius*
- Bunias orientalis*
- Cardamine pratensis* subsp. *pratensis*
- Carex ornithopoda*
- Chaerophyllum temulum*
- Cirsium arvense*
- Helictotrichon pubescens*
- Knautia arvensis*
- Lapsana intermedia*
- Raphanus raphanistrum*
- Valerianella locusta* (= *V. oleria*)
- Vicia sativa*
- Viola arvensis* subsp. *arvensis*

La roquette d'Orient (*Bunias orientalis*), largement naturalisée, est un exemple de « flore obsidionale », c'est-à-dire introduite à la faveur des guerres, en l'occurrence par les Cosaques en 1814, lancés à la poursuite des troupes napoléoniennes.

14. Ru du Trou des fées (650 m)

- Artemisia vulgaris*
- Carex spicata*
- Eupatorium cannabinum*
- Evonymus europaeus*
- Frangula alnus*
- Galium aparine*
- Geranium dissectum*
- Geranium pyrenaicum*
- Holcus mollis*
- Medicago lupulina*
- Potentilla recta*
- Salix purpurea*
- Silene* cf. *pratensis*
- Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*



La potentille droite (*Potentilla recta*) a été observée une seule fois dans le passé en 1811. Cette espèce est en extension depuis les premières observations en 1970 à Thorens-les-Glières et Thonon-les-Bains,

avec environ 90 pointages en 2010; elle est devenue assez fréquente dans les régions basses notamment dans les bassins lémanique et rhodanien.

Un champ riche en espèces messicoles est en friche cette année. On a pu y voir par le passé le pavot argemone (*Papaver argemone*) et d'autres raretés (on se reportera au compte rendu de l'excursion de 2006 dans COVILLOT *et al.*, 2008). Le champ présente cette année des poacées à foison et beaucoup de rhinanthes (*Rhinanthus alectorolophus*). On voit combien le milieu est fragile. Mais l'espoir est permis, puisque les graines peuvent germer, paraît-il, après plus de 80 ans. Un autre champ, lui aussi, s'est transformé: entouré de fil de fer, il est dévolu à la culture des pommes de terre. L'inventaire de sa lisère haute permet cependant quelques découvertes.

Achillea millefolium
Anchusa arvensis (= *Lycopsis arvensis*
 = *Buglossoides arvensis*)
Aphanes arvensis
Arabidopsis thaliana
Cerastium glomeratum
Chenopodium album
Convolvulus arvensis
Geranium columbinum
Geranium dissectum
Lamium purpureum
Malva moschata
Myosotis arvensis
Myosotis collina (= *M. ramosissima*)
Myosotis discolor (= *M. versicolor*)
Oxalis stricta
Pisum cf. sativum
Polygonum aviculare (= *Persicaria aviculare*)
Raphanus raphanistrum
Rosa tomentosa
Spergula arvensis
Stellaria graminea
Valeriana carinata
Veronica arvensis
Veronica chamaedrys
Veronica hederifolia
Veronica persica
Vicia pannonica var. *pannonica*

En 2006, *Lamium hybridum*, *Neslia paniculata* subsp. *thracica* (= *Vogelia thracica*) et *Scleranthus annuus* avaient été notés, les deux dernières devenues rares.

Vicia pannonica var. *pannonica* est une nouveauté pour la flore du Vouan, puisqu'elle ne figure pas dans l'ouvrage qui vient d'être publié.



Photo: Ian Bennett



Photo: Christophe Genoud

Vicia pannonica var. *pannonica*

Animaux

Oiseaux (21 espèces)

Bouvreuil
 Canard colvert
 Fauvette à tête noire
 Grand Corbeau
 Grive musicienne
 Hirondelle des rochers
 Merle noir
 Mésange à longue queue, un nid ancien est découvert
 Mésange huppée
 Mésange noire
 Pic épeiche, chant et cris de jeunes émanant d'une cavité dans un arbre
 Pic vert
 Pie bavarde, une plume
 Pigeon ramier
 Pinson des arbres
 Pouillot de Bonelli
 Pouillot véloce
 Roitelet huppé
 Roitelet triple bandeau
 Rouge-gorge
 Troglodyte mignon

Reptiles et Amphibiens

Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
 Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Mammifères

Cônes rongés par l'écureuil
 Crottes de chamois – une soixantaine d'individus au dernier recensement
 « Pots de chambre » du blaireau

Insectes

Seulement 3 espèces de papillons:
 - Une femelle d'aurore (*Antocharis cardamines*)
 - Un tircis (*Pararge aegeria*)
 - Une piéride non déterminée
 Une demoiselle près de la Gouille au Mort
 Un charançon noir assez gros ...
 Un autre charançon plus petit avec un long rostre recourbé
 Un petit charançon vert brillant (cf. *Phyllobius* sp.)
 Un Bombyle (*Bombylius* cf. *major*)
 Grillon, contact auditif

Bibliographie

- BELMONT A. (2021). Le Mont Vouan : une immense carrière de meules. *Nature et patrimoine en pays de Savoie*, n° 63, p. 5-9.
- COVILLOT J., FOSSATI J. et BENNETT I. (2008), Le Mont Vouan [compte rendu de la sortie du 20 mai 2006]. *Saussurea* 2007, n°37, p. 53-64.
- JORDAN D. (2021), Fleurs et fougères de l'Espace Naturel Sensible du Mont Vouan (Basse vallée de la Menoge, Haute-Savoie). Genève : Société botanique de Genève, « Mémoires n°6 », 148 p.
- PERILLAT-BOITEUX L. (2021). Les mystères du Vouan. *Nature et patrimoine en pays de Savoie*, n° 63, p. 2-3.
- RAGUSA J., FRÉBOURG G. et DECROUEZ D. (2021). Géologie du Vouan : un ancien cañon sous-marin, *Nature et patrimoine en pays de Savoie*, n° 63, p. 20-24.

Texte : Bernard SCHAEFFI
 & Monique MAGNOLOUX

Photographies : Ian BENNETT
 Les listes, établies par Monique MAGNOLOUX,
 ont été revues par Denis JORDAN.



Meulière.



Au sommet du Mont Vouan.

ISSN-: 0373-2525
51 : 1-244 (2022)

ISBN : 978-2-8278-0055-1

